



comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois

ETUDES PREALABLES AU LANCEMENT DU PROGRAMME PUCA ADIVBOIS

Etude des usages auprès du client final des immeubles grande hauteur à Vivre Bois

OBJET DE L'ETUDE

L'objet de la consultation est de **faire une étude des usages auprès du client final** (locataire, propriétaire, temporaire) **pour la construction et l'aménagement intérieur/ameublement des immeubles grande hauteur à VIVRE BOIS**. Celle-ci consistera à identifier, cartographier et détecter les besoins et attentes des usagers avec ou sans mobilité réduite. Elle permettra de cerner la demande ainsi que les modes de vie d'aujourd'hui et de demain.

Cette étude **s'inscrit dans l'action 8.1 du plan ADIVBOIS¹** qui aborde plus largement les aspects prospectifs et management de l'innovation-design-architecture, les questions d'innovation sociétales, structure & aménagement intérieur/extérieur jusqu'à l'ameublement (agencement, mobilier) & équipement en fonction de la destination des lieux (logement, hôtellerie, bureau). Le principe est de raisonner de l'intérieur vers l'extérieur, replacer l'Homme au centre de ses préoccupations.

OBJECTIFS DE L'ETUDE

Défini lors du lancement de la commission Architecture Design Marketing du 2 février 2016, les objectifs de cette étude des usages permettront de contribuer à la rédaction du guide de recommandations PUCA et de répondre aux questions ci-dessous :

¹ Pour plus d'informations sur l'action collective, consultez le site : <http://www.adivbois.org/>

- ❑ Quelles sont les **grandes évolutions fonctionnelles pour les immeubles VIVRE BOIS** selon les trois principales destinations (logement, bureau, hôtellerie) ?
- ❑ Quels sont les **impacts de ces évolutions fonctionnelles sur les organisations spatiales, les facteurs structurels et sociétaux à court, moyen et long terme** ?
- ❑ Quels sont les **besoins et attentes des usagers pour aujourd'hui et demain** ?

FINALITE DE L'ETUDE

Cette étude **viendra en complément des autres études** prospectives, quantitatives et qualitatives publiées et en cours (actions 7b, 6 et 8.1 du plan ADVIBOIS) dont le triple objectif est de :

- ❑ Définir **l'art d'habiter et de vivre dans les Immeubles à Vivre Bois** quelle que soit la destination des lieux (logement, hôtellerie, bureau) et les trois principes constructifs (CLT, colombage, poteaux poutre)
- ❑ Identifier les **écarts** et les **points de convergence des besoins et attentes en terme d'usages du client final** (les usagers), des **utilisateurs** (personnel d'entretien, etc) et des **donneurs d'ordre** (acteurs des territoires, maitres d'ouvrage/Investisseurs et acteurs de l'immobilier)? Quelles sont les solutions apportées ?
- ❑ **les 5 axes d'innovation² des Immeubles à Vivre Bois**. L'étude concernée par ce cahier des charges devra se concentrer plus particulièrement sur l'innovation sociétale.

POINTS A ETUDIER

Afin de répondre aux objectifs de cette étude, le travail à réaliser est de plusieurs ordres :

- ❑ Etablir un **bilan de l'existant** et **capitaliser** sur les études existantes et les retours d'expériences ;
- ❑ Observer les **usages actuels et les besoins non exprimés/inconscients selon les grandes actions de la vie** : les modes de travailler, de faire du commerce, de se nourrir, de se laver, de s'approvisionner, de se détendre, de se déplacer, de gérer les flux (physique, immatériels, humains), de dormir, de vivre ensemble, etc.
- ❑ Collecter les **données usages** par observation in situ, par auto observation, par réseaux sociaux, etc. en vue de construire une cartographie illustrant les innovations usages et les évolutions des modes de vie d'aujourd'hui et de demain,
- ❑ Elaborer des **scénarii d'usages** en fonction :
 - Des **grandes fonctionnalités** (cf : se nourrir, se laver, vivre ensemble, etc) en lien avec l'émergence et les reconfigurations d'espaces (cf : concept des tiers lieux, etc) :

² **Innovation sociétale** : art d'habiter & de vivre autrement ; **Innovation patrimoniale** : expressivité architecturale et design des immeubles ; **innovation environnementale** : la nature dans la ville et la valorisation de la ressource Bois Français, et plus particulièrement celle des feuillus, **innovation économique** : valorisation immobilière et de son modèle économique ; **Innovation technique** : valorisation des trois systèmes constructifs et de son tissu industriel de l'amont à l'aval jusqu'à l'utilisateur.

- De la gestion de la **réversibilité, la modularité et la mixité des Immeubles à VIVRE BOIS** (immeuble réversible, flexible, adaptable, mutualisé ; principe construire/déconstruire/reconstruire) ;
- ❑ Mettre en perspective les scénarii avec les **textes et normes** relatives à l'aménagement intérieur et l'ameublement face aux contraintes de la construction.

SELECTION DU PRESTATAIRE

Conjointement à la proposition financière, le prestataire choisi pour réaliser cette étude devra répondre aux critères suivants :

- ❑ Prouver une capacité à **travailler en mode collaboratif**, capacité qu'il pourra démontrer soit dans la démarche qu'il proposera pour réaliser la présente étude, soit par expertise de réalisations antérieures.
- ❑ Avoir une **approche méthodologique pertinente** pour une association en devenir, et où les enjeux sont autant dans l'innovation et le design, l'architecture et l'ameublement que dans le développement d'une économie industrielle et la capitalisation de l'imaginaire sociétale et culturelle émergent.
- ❑ Etre **pertinent, créatif et innovant** tout en prenant en compte la **contrainte budgétaire**, la complexité de la filière et la capacité à saisir l'opportunité du sujet de cet appel d'offre.
- ❑ Avoir une **connaissance de la filière bois, de l'architecture et du design, de la construction et de l'ameublement**.
- ❑ Avoir une forte **sensibilité aux questions des modes de vie de demain** et au processus du **management de l'innovation par le design et l'architecture**.

Si un ou plusieurs points ci-dessus ne sont pas couverts : quelle sera l'organisation et la méthodologie mise en place ?

DELAI, SUIVI & LIVRABLE

- ❑ **Delai** : la date est fixée au 30 septembre 2016
- ❑ **Suivi de la prestation** : cette étude sera supervisée par la commission Architecture Design & Marketing sous la supervision d'ADVIBOIS. Des points de rencontres intermédiaires seront prévus :
 - **Date à définir** : définition des orientations du guide d'observation et du format des résultats attendus avec les différentes parties prenantes ;
 - **Points de rencontres** (rythme à définir avec le prestataire) qui permettront de vérifier la cohérence de l'avancement de l'étude, d'ajuster éventuellement l'étude en fonction des premières analyses et retours ;
 - **5 septembre 2016 : présentation des résultats intermédiaires à la commission Architecture Design Marketing ;**
- ❑ **Livrable** : **Analyse du besoin et des usages exprimés et non exprimés/inconscients selon les grandes actions de la vie** comprenant entre autres :
 - La constitution sur le web d'une communauté d'utilisateurs du VIVRE BOIS ;

- Un carnet de bord de l'observateur (photos, commentaires, astuces de la vie quotidienne) pour les trois typologies des IMMEUBLES VIVRE BOIS (logement, hôtellerie, bureau) en fonction des usages (travailler, dormir, se détendre, ranger, manger, jouer, vivre ensemble, etc) ;
- Un rapport d'analyse, de synthèse et de préconisations de scénarii d'usages associé à une problématique et/ou d'opportunité.

Ces rapports seront remis en version papier aux différentes parties prenantes et sous un format électronique qui ne sera pas en PDF.

DOCUMENTS A REMETTRE LORS DE LA REMISE DE L'OFFRE

Les informations que le prestataire devra nous fournir :

- Equipe/référence ;
- Méthodologie envisagée ;
- Planning
- Liste des livrables
- Budget

MODALITE DE REPONSES

Les offres sont à adresser à :

CODIFAB
120 avenue Ledru Rollin
75 011 Paris

- en version papier : seul le texte faisant foi au **plus tard le jeudi 30 juin 2016 à midi (12h)**

- en parallèle en version numérique à info@advibois.org

Vous pouvez obtenir tout renseignement utile auprès de :

Marcel Chouraqui, directeur ADVIBOIS

Contact email : m.chouraqui@advibois.org

Marie-Cécile Pinson, AMO Architecture Design Marketing

Contact email : mariececile.pinson@wanadoo.fr

Portable : + 33 6 83 03 01 92